

Utilisation des bois de Guyane dans la construction

Michel Vernay, Sylvie Mouras

Utilisation des bois de Guyane dans la construction

Michel Vernay, Sylvie Mouras

Collection *Guide pratique*
Derniers titres parus

Durabilité naturelle et préservation des bois tropicaux

D. Fouquet
2009, 128 p.

Forêts de protection contre les aléas naturels. Diagnostics et stratégies

Freddy Rey, Jean Ladier, Antoine Hurand, Frédéric Berger,
Guy Calès, Sylvie Simon-Teissier
2009, 112 p.

Les termites dans le monde

Alba Zaremski, Daniel Fouquet, Dominique Louppe
2009, 96 p.

Le séchage des mangues

Michel Rivier, Jean-Michel Méot, Thierry Ferré, Mathieu Briard
2009, 112 p.

Les orchidées sauvages de Paris

Coordination éditoriale de Sébastien Lesné
2009, 136 p.

Mise en place de la redevance incitative du service public
d'élimination des déchets

André Le Bozec
2008, 152 p.

Manuel de l'évaluation des politiques publiques

Dominique Vollet, Farid Hadjab
2008, 64 p.

Poissons de l'océan Indien et de la mer Rouge

Marc Taquet, Alain Diringer
2007, 528 p.

Éditions Quæ
RD 10

78026 Versailles Cedex, France

2^e édition revue et augmentée

© Éditions Quæ, 2009

ISBN: 978-2-7592-0359-8

ISSN : 1952-2770

1^{re} édition, Michel Vernay, Daniel Fouquet, © Cirad 1997, 205 p.

Sommaire

Remerciements	7
Le contexte guyanais	9
La forêt guyanaise	9
Généralités	9
La gestion de la ressource et son aménagement	11
L'exploitation forestière	12
L'industrie du bois en Guyane	17
La première transformation	17
La seconde transformation	18
Les spécificités de la Guyane	19
Le climat tropical	19
Historique sur l'emploi du bois dans la construction en Guyane	21
L'utilisation du bois et le développement durable	22
Les caractéristiques du bois : matériau du développement durable	22
L'intégration des principes d'une construction durable en milieu tropical	25
Le bois et son utilisation	29
Les bois de Guyane	29
Reconnaître les bois	29
Évaluer la qualité des sciages et la résistance mécanique	32
Caractériser le comportement au feu	39
La normalisation applicable aux produits bois	40
Les normes de performance des produits	40
Le marquage CE sur les produits de construction	42
Les normes de mise en œuvre des produits dans les ouvrages	44
Durabilité du bois et des ouvrages en bois	46
L'humidité en service des ouvrages en bois	47
L'incidence de l'environnement sur la mise en œuvre du bois	47
Les agents d'altération des bois mis en œuvre	48
Les classes d'emploi	55
La préservation des bois	60
La loi antitermite et ses décrets d'application	64
La normalisation sur la durabilité et la préservation du bois	65

Construire en bois en Guyane		67
Les systèmes constructifs en bois		67
Les constructions en bois massifs empilés		67
Les systèmes poteaux-poutres		67
Les constructions en panneaux massifs		67
Les constructions à ossature bois		68
Éléments d'ouvrages en bois :		
description et exigences		68
Charpente		
Charpente traditionnelle	Fiche 1 - A	69
Bardeau	Fiche 1 - 1	70
Liteau	Fiche 1 - 2	71
Chevron	Fiche 1 - 3	72
Panne	Fiche 1 - 4	73
Échantignolle	Fiche 1 - 5	74
Arbalétrier	Fiche 1 - 6	75
Entrait, faux entrain	Fiche 1 - 7	76
Poinçon	Fiche 1 - 8	77
Contrefiche	Fiche 1 - 9	78
Planche de rive et d'égout	Fiche 1 - 10	79
Contreventement	Fiche 1 - 11	80
Charpente industrielle, fermette	Fiche 1 - B	82
Ossature		
Poutre sablière	Fiche 2 - 1	83
Console extérieure	Fiche 2 - 2	84
Solive, solivage extérieur sous abri	Fiche 2 - 3	85
Solive, solivage extérieur exposé	Fiche 2 - 3	86
Solive, solivage intérieur	Fiche 2 - 3	87
Poutre maîtresse	Fiche 2 - 4	88
Poteau extérieur	Fiche 2 - 5	90
Contreventement	Fiche 2 - 6	91
Façade		
Bardage, clin	Fiche 3 - 1	92
Lisse basse	Fiche 3 - 2	93
Montant	Fiche 3 - 3	94
Menuiserie extérieure		
(porte, porte-fenêtre, fenêtre)	Fiche 3 - 4	95
Claustra	Fiche 3 - 5	96
Imposte	Fiche 3 - 6	97
Ouverture à lames mobiles	Fiche 3 - 7	98
Volet plein et persienné	Fiche 3 - 8	100
Plancher		
Parquet intérieur	Fiche 4 - 1	101

Plinthe	Fiche 4 - 2	102
Plafond, faux plafond	Fiche 4 - 3	103
Cloison et aménagement intérieur		
Montant et poteau intérieur	Fiche 5 - 1	104
Lisse basse	Fiche 5 - 2	105
Lambris et bardage intérieur	Fiche 5 - 3	106
Menuiserie intérieure	Fiche 5 - 4	107
Meuble de cuisine	Fiche 5 - 5	108
Circulation extérieure		
Escalier extérieur	Fiche 6 - 1	109
Plancher extérieur, balcon	Fiche 6 - 2	110
Garde-corps	Fiche 6 - 3	111
Construction et aménagement extérieur		
Terrasse de plain-pied	Fiche 7 - 1	113
Abri et carbet	Fiche 7 - 2	114
Clôture, barrière	Fiche 7 - 3	115
Portail	Fiche 7 - 4	116
Aménagement et loisir		
Aire de jeu	Fiche 8 - 1	117
Bordure de piscine	Fiche 8 - 2	118
Promenade piétonne	Fiche 8 - 3	119
Passerelle et pont	Fiche 8 - 4	120
Mobilier à usage extérieur	Fiche 8 - 5	121
Retenue de terre, bordure	Fiche 8 - 6	122
Écran brise-vue et brise-vent	Fiche 8 - 7	123
Signalétique	Fiche 8 - 8	124
Jouet en bois	Fiche 8 - 9	125
Utilisation industrielle et travaux lourds		
Pirogue, embarcation légère	Fiche 9 - 1	126
Poteau d'appontement immergé en eau saumâtre	Fiche 9 - 2	127
Poteau d'appontement immergé en eau douce	Fiche 9 - 3	129
Poteau, support aérien	Fiche 9 - 4	130
Bois sous rail	Fiche 9 - 5	132
Défense de quai	Fiche 9 - 6	133
Mobilier urbain	Fiche 9 - 7	134
Agriculture et élevage		
Bâtiment d'élevage	Fiche 10 - 1	135
Serre horticole et potagère	Fiche 10 - 2	136
Enclos	Fiche 10 - 3	137
Utilisations diverses		
Caisse en bois	Fiche 11 - 1	138

Annexes	139
Le traitement curatif des bois mis en œuvre	141
Traitement curatif contre les insectes de bois sec	141
Traitement curatif contre les termites souterrains	143
Traitement curatif fongicide	150
Définition des référentiels	153
Description de 20 essences de Guyane	154
Références bibliographiques	156
Sigles et adresses utiles	158

Remerciements

Cet ouvrage a été réalisé avec le concours du Secteur pilote d'innovation outre-mer (SPIOM). Nous remercions également la Direction départementale de l'Équipement de Guyane pour son soutien financier à la réalisation de cette 2^e édition.

La maquette illustrant le chapitre « Construire en bois en Guyane » a été réalisée en bois de Guyane à l'échelle 1:20 par Laurent Sala (architecte DPLG) et Michel Vernay (Cirad).

Le contexte guyanais

La forêt guyanaise

Généralités

La forêt française occupe une surface de 17 millions d'hectares répartis entre les forêts tempérées et méditerranéennes, ce qui représente 28 % du territoire métropolitain et plus de 10 % des sols boisés de l'Union européenne. À ce chiffre, il convient d'ajouter près de huit millions d'hectares de forêts tropicales dans les départements d'outre-mer, pour l'essentiel en Guyane.

La forêt dense équatoriale sempervirente couvre 7,5 millions d'hectares en Guyane. Cette étendue a subi peu de transformations notables par l'homme depuis plusieurs centaines d'années ; elles sont limitées à la frange côtière de la forêt, aux rives des fleuves et aux zones d'orpaillage.

Le massif forestier guyanais constitue un réservoir écologique d'une grande valeur pour lequel la France a une responsabilité directe dans la mise en œuvre de règles de bonne gestion économique applicables à l'ensemble des forêts tropicales.

Sur environ 400 espèces forestières de grands arbres recensées (dont le diamètre adulte est supérieur à 40 cm), seules une trentaine sont actuellement exploitées, transformées et commercialisées.

Une exploitation forestière rationnelle de la forêt guyanaise, accompagnée progressivement d'une meilleure transformation des bois, doit être soutenue par une plus grande et meilleure utilisation du matériau bois, en particulier dans la construction.

Nature des sols

La partie littorale est composée de savanes sur des sables ou des alluvions de rivière ayant fait autrefois l'objet de cultures vivrières.

À l'intérieur de la Guyane, les sols sont formés sur des roches anciennes cristallines et volcaniques d'où émergent quelques massifs montagneux ne dépassant pas 800 mètres d'altitude. Cette pénéplaine très usée présente un moutonnement de petites collines dont les pentes assez raides tombent sur des parties marécageuses, drainées par une multitude de rivières appelées « criques ».

Ce relief découpé par l'érosion est dit « en peau d'orange ». Les sols sont donc pauvres, fragiles et acides.

Les fleuves et les rivières importants coulent dans des vallées alluviales communément appelées « flats ». Ces rivières constituent le seul moyen d'accès à la forêt. La variation du niveau des eaux rend parfois difficile certaines remontées de rivières au niveau des « sauts » (zones rocheuses) qui en barrent le cours.

Environnement biologique

Comme dans toute zone tropicale humide, la faune et la flore guyanaises sont particulièrement riches et variées. Sur les 7 000 à 10 000 espèces végétales, on compte entre 1 000 et 1 200 espèces d'arbres. La faune est également très importante et on dénombre plus de 400 000 espèces animales en comptant les insectes. Par exemple, 1 200 espèces de vertébrés sont répertoriées à ce jour. En Guyane, il n'y a donc rien d'étonnant à trouver, à côté des orchidées, l'anaconda géant, le pou d'agouti, la mygale ou le tatou.

Certaines espèces concernent plus directement les constructions humaines. Outre les quelques dizaines d'espèces de termites recensées sur la bande côtière, les habitations guyanaises connaissent d'autres visiteurs gênants : les moustiques, les chauves-souris, les araignées du type « matoutou », les papillons crépusculaires qui provoquent la « papillonite » chez l'homme, et les insectes du bois auxquels nous nous intéresserons plus loin.

Diversité

Le tableau 1 précise les volumes moyens disponibles (nombre de mètres cubes de bois d'œuvre à l'hectare en forêt de terre ferme), d'après les données des inventaires forestiers ONF-CTFT réalisés sur environ 500 000 hectares, et la ventilation des volumes exploités par essence.

L'angélique, le gonfolo, le grignon franc et l'amarante représentent les trois quarts des essences exploitées. Une trentaine d'autres essences sont également sciées en faible quantité en fonction de leur disponibilité dans les parcelles.

Tableau 1. Volume sur pied disponible, d'après les inventaires forestiers.

Nom commun	Nom scientifique	Volume sur pied	
		(m ³ /ha)	(%)
Wapa	<i>Eperua</i> spp.	34,64	26,0
Mahos divers	<i>Eschweilera</i> spp.	7,39	13,0
Galette	<i>Licania</i> spp. et <i>Parinari</i> spp.	8,91	8,0
Angélique	<i>Dicorynia guianensis</i>	10,62	6,7
Balata franc	<i>Manilkara bidentata</i>	7,42	5,6
Ouekos divers	<i>Inga</i> spp.	5,49	4,1
Goupi	<i>Goupia glabra</i>	3,40	2,6
Balata blanc	<i>Micropholis</i> spp.	2,90	2,2
Gonfolo	<i>Qualea</i> spp. et <i>Ruizterania</i> spp.	2,51	1,9
Manil	<i>Symphonia globulifera</i>	2,41	1,8
Balata pomme	<i>Chrysophyllum sanguinolentum</i>	2,34	1,8
Saint-Martin rouge	<i>Andira</i> spp.	2,26	1,7
Grignon franc	<i>Sextonia rubra</i>	2,04	1,5

Yayamadou	<i>Virola</i> spp.	2,03	1,5
Wacapou	<i>Vouacapoua americana</i>	2,03	1,5
Amarante	<i>Peltogyne</i> spp.	1,70	1,3
Chawari	<i>Caryocar</i> spp.	1,64	1,2
Dodomissinga	<i>Parkia</i> spp.	1,63	1,2
Kobé	<i>Sterculia pruriens</i>	1,59	1,1
Bofo oudou	<i>Sacoglottis</i> spp.	1,42	1,2
Koualis divers	<i>Vochysia</i> spp.	1,34	1,0
Maho cigare	<i>Eschweilera</i> spp.	1,29	1,0
Alimiao	<i>Pseudopiptadenia suaveolens</i>	1,25	0,9
Cèdres divers	<i>Ocotea</i> spp. et <i>Nectandra</i> spp.	1,22	0,9
Anangossi	<i>Terminalia amazonia</i>	1,09	0,8
Sali	<i>Tetragastris</i> spp.	0,94	0,7
Assao	<i>Albizia pedicellaris</i>	0,88	0,7
Mapa	<i>Couma guianensis</i>	0,83	0,6
Encens divers	<i>Protium</i> spp. et <i>Tetragastris</i> spp.	0,78	0,6
Kapokiers divers	<i>Eriotheca</i> spp.	0,70	0,5
Kaïman oudou	<i>Laetia procera</i>	0,68	0,5
Carapa	<i>Carapa</i> spp.	0,65	0,5
Parcouri	<i>Platonia insignis</i>	0,64	0,5
Ébène verte	<i>Tabebuia</i> spp.	0,49	0,4
Acacia franc	<i>Enterolobium</i> spp.	0,38	0,3
Simarouba	<i>Simarouba amara</i>	0,38	0,3
Cœur dehors	<i>Diploptropis purpurea</i>	0,32	0,2
Diankoïmata	<i>Guarea</i> spp.	0,29	0,2
Cèdre jaune	<i>Nectandra</i> spp.	0,28	0,2
Copaya	<i>Jacaranda copaia</i>	0,28	0,2
Boco	<i>Bocoa</i> spp.	0,25	0,2
Courbaril	<i>Hymenaea courbaril</i>	0,14	0,1
Aïeouéko	<i>Dimorphandra polyandra</i>	0,11	0,1
Acajou de Guyane	<i>Cedrela odorata</i>	0,03	
Bois rouge	<i>Humiria balsamifera</i>	négligeable	
Bagasse	<i>Bagassa guianensis</i>	négligeable	
Saint Martin jaune	<i>Hymenolobium</i> spp.	négligeable	
Totaux		119,47	89,6

La gestion de la ressource et son aménagement

La gestion sylvicole est assurée par l'Office national des forêts et consiste, depuis 1992, à mettre en place un modèle de gestion durable de la forêt tropicale humide. Compte tenu de la complexité de la forêt guyanaise, la mise en œuvre de la gestion forestière s'accompagne d'un programme de recherche sur les écosystèmes tropicaux encore mal connus.

Il s'agit, d'une part, de poursuivre les expérimentations de jardinage de la forêt existante et, d'autre part, de mettre en place sur la chaîne septentrionale un aménagement de 800 000 hectares de forêts — définissant zones de production, zones de conservation de la biodiversité, zones d'usage traditionnel pour les populations locales, zones d'espaces protégés. À terme, l'aménagement portera sur les 1,5 million d'hectares de la bande côtière.

Environ 10 000 à 12 000 hectares sont mis en exploitation tous les ans ; le temps de rotation des parcelles est de l'ordre de 65 ans et la récolte de 5 à 6 m³ par hectare. D'après les recherches sur les écosystèmes forestiers, on pourrait augmenter le prélèvement à 10 m³ par hectare sans mettre en danger la pérennité de la forêt.

Depuis 1992, les massifs forestiers sont aménagés afin de maîtriser les lieux et l'importance de l'exploitation forestière. Actuellement, les travaux sont planifiés sur une cinquantaine de massifs forestiers aménagés en parcelles d'environ 300 hectares. À terme, ce nouveau type de sylviculture doit permettre d'exploiter plus d'essences et d'améliorer la régénération de la forêt naturelle. Aujourd'hui, 100 % de la production provient de prélèvements effectués dans les forêts aménagées par l'ONF.

L'exploitation forestière

Enjeu économique et écologique

Le massif forestier de Guyane française représente un atout prometteur pour le développement économique de ce département d'outre-mer.

La France, en tant que producteur de bois tropicaux, doit tout mettre en œuvre pour normaliser son exploitation forestière et montrer l'exemple. Les engagements pris au sommet de Rio en juin 1992 et renouvelés à la Cruced (Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement) selon l'accord international sur le commerce des bois tropicaux doivent être appliqués — 24 pays producteurs, 26 pays consommateurs et les pays de l'Union européenne s'engagent à aménager les forêts tropicales de façon rationnelle. À l'horizon 2010, en France, tous les achats publics de bois tropicaux proviendront de forêts gérées durablement, voire certifiées selon un des systèmes de certification en place : PEFC, (Pan European Forest Certification ou Programme européen de Certification forestière), FSC (Forest Stewardship Council), PAFC (Pan Africain Forest Certification). En Guyane, l'ONF s'est engagé dans une démarche de certification de sa gestion forestière, selon le système PEFC dans un premier temps, et à terme selon le système FSC.

Volumes et essences exploitées

L'exploitation forestière est limitée à la production de bois d'œuvre, comme dans la plupart des zones forestières tropicales humides à travers le monde (tableau 2). Seules quelques essences sont exploitées et le choix porte souvent sur les plus beaux individus. Cette situation résulte des conditions suivantes :

- un relief accidenté rendant la pénétration difficile ;
- le coût relativement élevé de la main-d'œuvre (en comparaison avec les autres pays producteurs de bois tropicaux) et le manque de main-d'œuvre qualifiée ;
- l'extrême hétérogénéité de la forêt (1 200 espèces ligneuses), aucune essence ne peut jouer un rôle majeur par sa fréquence et son volume individuel (pas d'arbre géant comme par exemple en Afrique).

Tableau 2. Ventilation des volumes exploités par essence (source ONF).

Nom commun	Nom scientifique	Année					
		2005		2006		2007	
		Volume grumes ⁽¹⁾ (m ³)	%	Volume grumes ⁽¹⁾ (m ³)	%	Volume grumes ⁽¹⁾ (m ³)	%
Angélique	<i>Dicorynia Guianensis</i>	26 314	41,8	26 667	45,7	23 383	41,8
Gonfolo	<i>Qualea</i> spp. et <i>Ruizterania</i> spp.	12 460	19,8	13 700	23,5	12 256	21,9
Grignon-franc	<i>Sextonia rubra</i>	5 499	8,7	4 558	7,8	4 028	7,2
Amarante	<i>Peltogyne</i> spp.	2 359	3,8	2 820	4,8	2 198	3,9
Jaboty	<i>Erisma uncinatum</i>	957	1,5	905	1,5	980	1,8
Goupi	<i>Goupia glabra</i>	1 016	1,6	696	1,2	836	1,5
Balata Franc	<i>Manilkara bidentata</i>	1 335	2,1	1 563	2,7	2 140	3,8
Ébène verte	<i>Tabebuia</i> spp.	1 239	2,0	639	1,1	923	1,6
Wacapou	<i>Vouacapoua americana</i>	361	0,6	396	0,7	924	1,7
Koualis	<i>Vochysia</i> spp.	300	0,5	47	0,1	38	0,1
Saint Martin rouge	<i>Andira coriacea</i>	927	1,5	565	1,0	475	0,8
Yayamadou	<i>Virola</i> spp.	336	0,5	134	0,2	405	0,7
Saint Martin jaune	<i>Hymenolobium</i> spp.	746	1,2	472	0,8	537	1,0
Courbaril	<i>Hymenaea courbaril</i>	559	0,9	573	1,0	737	1,3

Tableau 2 suite.

Nom commun	Nom scientifique	Année					
		2005		2006		2007	
		Volume grumes ⁽¹⁾ (m ³)	%	Volume grumes ⁽¹⁾ (m ³)	%	Volume grumes ⁽¹⁾ (m ³)	%
Chawari	<i>Caryocar glabrum</i>	578	0,9	178	0,3	244	0,4
Wapa	<i>Eperua falcata</i>	309	0,5	208	0,4	170	0,3
Cœur dehors	<i>Diplotropis purpurea</i>	423	0,7	192	0,3	307	0,5
Manil montagne	<i>Monorobea coccinea</i>	328	0,5	204	0,4	118	0,2
Bagasse	<i>Bagassa guianensis</i>	358	0,6	160	0,3	401	0,7
Maho coton	<i>Eriotheca crassa</i>	188	0,3	181	0,3	221	0,4
Gaiac de Cayenne	<i>Dipteryx odorata</i>	273	0,4	79	0,1	83	0,1
Wana kouali	<i>Vochysia surinamensis</i>	308	0,5	268	0,5	1 228	2,2
Parcouri	<i>Platonia insignis</i>	309	0,5	211	0,4	125	0,2
Mapa	<i>Couma guianensis</i>	97	0,2	77	0,1	227	0,4
Cèdres	<i>Ocotea</i> spp.	510	0,8	525	0,9	718	1,3
Satiné	<i>Brosimum guianense</i>	124	0,2	32	0,1	71	0,1
Simarouba	<i>Simarouba amara</i>	0	0,0	7	0,0	12	0,0
Wandekole	<i>Glycydendron amazonicum</i>	81	0,1	42	0,1	69	0,1

Tableau 2 suite.

Nom commun	Nom scientifique	Année					
		2005		2006		2007	
		Volume grumes ⁽¹⁾ (m ³)	%	Volume grumes ⁽¹⁾ (m ³)	%	Volume grumes ⁽¹⁾ (m ³)	%
Carapa	<i>Carapa guianensis</i>	6	0,0	8	0,0	0	0,0
Moutonde kouali	<i>Vochysia guianensis</i>	74	0,1	42	0,1	13	0,0
Bois serpents	<i>Zygia racemosa</i>	86	0,1	22	0,0	19	0,0
Assao	<i>Albizia pedicellaris</i>	165	0,3	155	0,3	82	0,1
Anangossi	<i>Terminalia</i> spp.	124	0,2	33	0,1	57	0,1
Bougouni	<i>Inga alba</i>	59	0,1	46	0,1	79	0,1
Sali	<i>Tetragastris</i> spp.	45	0,1	29	0,0	72	0,1
Amourette	<i>Brosimum guianense</i>	0	0,0	15	0,0	4	0,0
Dodomissinga	<i>Parkia nitida</i>	55	0,1	14	0,0	3	0,0
Boco	<i>Bocoa prouacensis</i>	0	0,0	2	0,0	0	0,0
Alimiao	<i>Pseudopiptadenia suaveolens</i>	21	0,0	22	0,0	0	0,0
Maho cigare	<i>Couratari</i> spp.	35	0,1	9	0,0	7	0,0
Moutouchi montagne	<i>Paramachaerium ormosioides</i>	3	0,0	0	0,0	7	0,0
Koumanti oudou	<i>Aspidosperma album</i>	61	0,1	58	0,1	80	0,1

Tableau 2 suite.

Nom commun	Nom scientifique	Année					
		2005		2006		2007	
		Volume grumes ⁽¹⁾ (m ³)	%	Volume grumes ⁽¹⁾ (m ³)	%	Volume grumes ⁽¹⁾ (m ³)	%
Balata blanc	<i>Micropholis</i> spp.	61	0,1	0	0,0	0	0,0
Grand moni	<i>Trattinickia burserifolia</i>	53	0,1	48	0,1	116	0,2
Encens	<i>Protium</i> sp.	19	0,0	0	0,0	0	0,0
Diaguidia	<i>Tachigali melinonii</i>	15	0,0	3	0,0	15	0,0
Bois rouge	<i>Sacoglottis cydonioides</i>	10	0,0	143	0,2	5	0,0
Bois grage rouge	<i>Roupala montana</i>	7	0,0	17	0,0	14	0,0
Ébène rouge	<i>Platymiscium</i> spp.			34	0,1	28	0,0
Kouatakaman	<i>Parkia pendula</i>			10	0,0	121	0,2
Inkassa	<i>Vataireopsis surinamensis</i>			18	0,0	215	0,4
Divers		3 695	5,9	1 293	2,2	1 068	1,9
Total		62 888		58 120		55 859	

⁽¹⁾ Volume de grumes sorties de forêt.



Chargement de grumes d'angélique en forêt.

L'industrie du bois en Guyane

La première transformation

On compte en Guyane une douzaine d'exploitants forestiers et une dizaine de scieries, parmi lesquelles cinq réalisent l'essentiel de la production locale.

La production avait légèrement augmenté depuis le plus bas niveau enregistré dans les années 90, mais est en baisse de nouveau (figure 1). Les variations de production s'expliquent d'une part par le fait que l'exploitation est très influencée par la longueur de la saison des pluies, et d'autre part en raison du manque d'organisation de la profession, et des difficultés de gestion des entreprises d'exploitation forestière (entretien lourd des équipements, manque de main-d'œuvre qualifiée et difficultés à la fidéliser...).

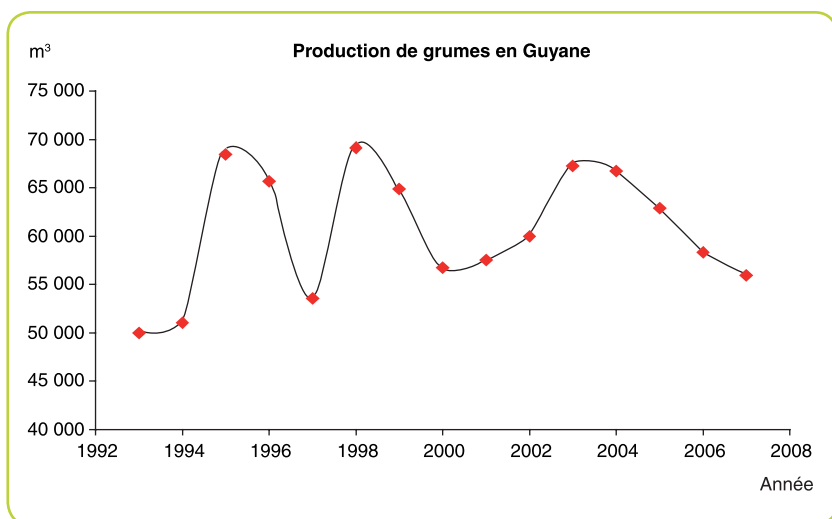


Figure 1. Production de grumes en Guyane de 1992 à 2008. (Source ONF)

Le rendement sciage (volume commercial des sciages / volume de grumes rentré en scierie) est compris entre 30 % et 60 % selon les essences et les entreprises (figure 2). Cette disparité s'explique par la commercialisation de bois à palette et de bois de coffrage pour certains producteurs.

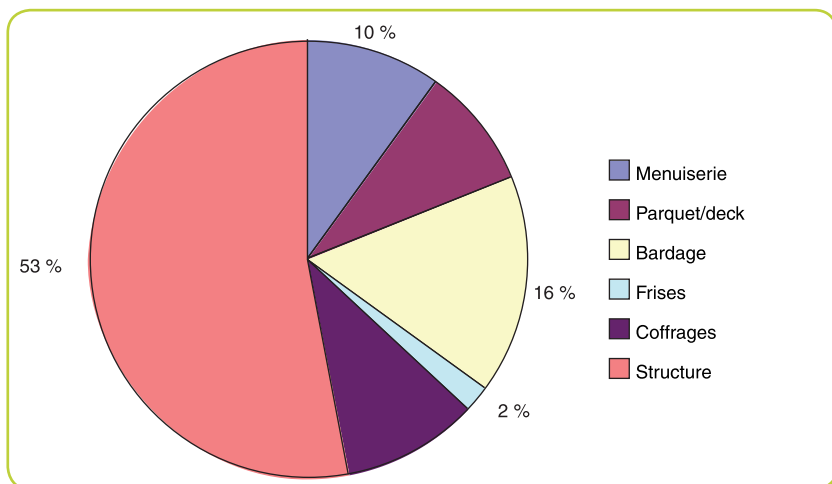


Figure 2. Répartition de la production de sciages de Guyane en 2006 en coffrages, parquets, structures, menuiserie, frises et bardage.

La seconde transformation

Actuellement, 80 % de la production des sciages est destinée aux secteurs du bâtiment et des travaux publics. La transformation du bois trouve son principal débouché dans les domaines suivants :

- charpente-ossature ;
- menuiseries intérieures et extérieures (portes, fenêtres...) ;
- habillage intérieur ou extérieur (lambris, bardage, platelage et parquet).

Cinq scieries ont développé une activité de transformation, essentiellement pour la réalisation de parquets, lambris et bardages commercialisés bien souvent en mélange d'essences, toutes longueurs confondues (tableau 3). Les autres entreprises ont surtout une activité de menuiserie et d'ébénisterie.

En dépit d'un certain essor, le secteur de la seconde transformation connaît des difficultés, pour des raisons souvent techniques.

Tableau 3. Production locale commercialisée en 2006 en Guyane.

Type de production commercialisée en Guyane	Volume ou surface concernée
Sciages structure	12 370 m ³
Sciages menuiserie	2 340 m ³
Coffrage	2 390 m ³
Bardage	175 800 m ²
Parquet / deck	93 200 m ²
Frises	53 000 m ²
Total	23 600 m ³